
Adresse du conseil général et de la société populaire de la commune de Montbrison qui félicite la Convention pour ses travaux et annonce divers arrêtés qu'ils ont décrété, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général et de la société populaire de la commune de Montbrison qui félicite la Convention pour ses travaux et annonce divers arrêtés qu'ils ont décrété, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 503-504;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0503_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Par les membres des comités réunis en conformité de l'arrêté de la société populaire extraordinairement assemblée ce jourd'huy :
MORIN (*secrét.*).

g

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Montbrison* (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant la conjuration infernale qui vient d'éclatter dans le sein même de la Convention, et qui avoit pour auteurs ceux qui en étoient le moins soupçonnés. Mais, grâce au génie tutélaire de la France, la conspiration a été découverte et les scélérats ont expié leurs forfaits. Puisse cet exemple effrayer ceux qui seroient tentés de conspirer encore contre l'unité et l'indivisibilité de la République. Pour nous, nous l'avons juré et nous serons fidèles à notre serment : nous ne reconnoîtrons jamais que la Convention. Qui-conque s'écartera de ce point central, eût-il rendu autant de services à la patrie que Marat, ne sera à nos yeux qu'un traître, digne de l'exécration publique. Vivre libres ou mourir, voilà notre devise : nous ne connoissons que notre devoir et nous applaudissons au décret qui met hors de la loi une municipalité fédérative et protectrice des conjurés. Braves montagnards, vous avez encore une fois sauvé la chose publique. Restez à votre poste, et ne rentrez dans vos foyers que lorsque la patrie ne sera plus en danger. Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Périssent tous les traîtres et les despotés, sous quelque forme qu'ils se (*sic*) osent montrer, S. et F. Les maire, officiers municipaux, agent national, et notables composant le conseil général de la commune de Montbrison.

Signés, GAULNE, *maire*, GUINARD, RICHARD, BASSET, HABRAN fils, CIBOST, THEOCNON, DESGRAVES, GRAS, *officiers municipaux*, BUEZ, *agent national*, CLAVELoux, DAPHAUD, CHAUL, BILLARD, VIDAL, BRAT, LABBE, Jean ARTHAUD, CHABRERIAS fils, GENION, FORAY, *notables* et CLEMENT, *secrétaire*. P.C.C. CLEMENT (*secrét.-g^{al}*).

h

[*La sté des amis de la liberté et de l'égalité de la sté popul. de Montbrison, à la Conv; 17 therm. II*] (3).

Qu'un tiran, que le peuple avoit imprudemment revêtu du pouvoir suprême, employe tous les moyens pour le conserver lors qu'il veut l'exercer lui-mesme; que ceux qui règnent encore sur des esclaves, redoutant l'exemple des

François libres, se coalisent pour anéantir la liberté qui menace leur trônes d'une chute prochaine, et qu'ils parviennent à corrompre, sur le sol mesme qu'elle habite, des êtres immoraux ou servilement attachés à leur cause par de vils intérêts, nous devons nous y attendre et estre en garde contre les ennemis-nés de la République, et contre les lâches.

Mais, que des hommes investis de la confiance de leurs frères, environnés de l'estime publique, ayent voulu nous asservir et s'emparer de ce pouvoir qu'ils feignoient de détruire, en consommant, par l'assassinat de tous les amis de la patrie, un plan concerté par la perfidie et suivi par l'hypocrisie la plus profonde, ce genre de conspiration surpasse en noirceur tous les attentats commis chez les nations civilisées; les expressions manquent pour le peindre.

Si l'amour de la liberté et de la patrie n'ont pus empêcher la formation d'un tel projet, comment ses infâmes auteurs n'ont-ils pas été effrayés à l'aspect des maux que son succès devoit produire ? Comment les insensés ont-ils pu croire de le réaliser ? Comment ont-ils pu aspirer à une autorité odieuse, et dédaigner les flateuses récompenses civiques que la République reconnoissante leur auroit défféré s'ils avoient eus autant de vertus qu'ils avoient de talents ?

Il est douloureux sans doute de trouver des traîtres dans ceux que l'on comptoit pour ses amis, et des conspirateurs dans ceux que nous mettions au rang des grands athlètes républicains. Il est aussi bien consolant de reposer ses regards et ses affections sur la masse des représentants, et d'y voir des hommes vertueux, fermes à leur poste, aussi surveillans qu'incorruptibles, aussi inflexibles que Brutus, aussi fidèles et désintéressés que Vagingston (*sic*). La découverte d'une conspiration tramée avec tant d'art ne peut qu'augmenter l'amour du peuple françois pour ses vrais deffenseurs, et sa sécurité par la destruction de ses ennemis.

La société populaire de Montbrison, animée de ces sentimens, en félicite la Convention nationale, aussi inaccessible à la crainte qu'aux factions qui voudroient nous enlever le fruit de tant d'années de travaux et de sacrifice. Elle déclare solennellement qu'elle restera imperturbablement attachée à la République et à la Convention, qu'elle redoublera de courage et d'énergie pour prouver constamment cet attachement, et qu'elle aimerait mieux mourir que de survivre à leur perte : tel est le serment qu'elle a prêté hier auprès de l'arbre de la liberté avec le peuple et les autorités constituées. Vive la République !

P.S. Le député de la société porteur de cette adresse est chargé d'annoncer à la Convention : 1. Qu'en conséquence d'un arrêté pris dans une de ses séances, une souscription a été ouverte dans son sein pour la construction d'un vaisseau; que plusieurs citoyens ont desjà fait leur soumission d'une manière qui prouve leur amour pour la patrie, y ayant à présent peu d'hommes riches dans cette commune; qu'une adresse a été faite au département pour l'inviter à proposer cet exemple à toutes les commu-

(1) Loire.

(2) C 313, pl. 1249, p. 28. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l).

(3) C 316, pl. 1266, p. 15; Bⁱⁿ, 30 therm. (2^e suppl^l).

nes de son arrondissement, et une lettre circulaire envoyée à toutes les sociétés populaires, aux memes fins.

2. Qu'elle va faire remettre au district 112 chemises, outre celles données aux cavaliers jacobins de cette commune, une culotte, un habit, 3 paires de souliers, 13 paires de bas, tant fil que laine, et de la charpie, le tout provenant des dons patriotiques, qu'elle a reçus depuis l'envoi qu'elle a fait par des députés du numéraire, assignats et argenterie.

Au nom de la société, les membres du bureau :

CHARTRES (*présid.*), DURAND (*présid.*), FOREST (*secrét.*), ROUSSEL (*vice-présid.*), BOURBOULOU (*secrét.*), CASTIER (?) (*secrét.*). [et une signature illisible].

i

[*Les administrateurs du départ¹ des Vosges à la Conv.; Epinal, 18 therm. II*] (1).

Citoyens représentans,

Vous avez encore une fois sauvé la patrie. Recevez l'expression de notre reconnaissance et le serment que nous renouvellons de continuer à être inébranlablement ralliés à la Convention, seul centre légitime de l'autorité nationale.

De nouveaux tyrans avides de domination avaient formé, sous le manteau du patriotisme et sous le masque de la vertu, l'horrible dessein de ravir en un jour au peuple français la liberté qu'il a conquise par six années d'efforts, de sacrifices et de courage : mais vous avez découvert ces modernes Catilina; votre énergie a aussitôt conjuré l'orage qu'ils avaient préparé et vengé la liberté de leurs forfaits. Ainsi ont péri et périssent tous les tyrans qui oseraient concevoir l'espoir insensé de replonger les Français dans l'esclavage.

Vous serez toujours, citoyens représentans, supérieurs par la force de votre caractère, par vos vertus et par votre amour pour la patrie, à tous les événemens comme à tous les dangers. La liberté est impérissable. Vive la République !

GRANDJEAN (*présid.*), TONIGNOZ, TISSERANT, DU-BOIS, F. BENOIST, Antoine DEGUERRE, DENIS fils.

j

[*La sté popul. et républicaine de la comm. d'Yébléron* (2), à la Conv.; s.d.] (3).

Citoyens législateurs,

Le peuple françois, soumis et reconnoissant, s'émerveille des innombrables travaux qui vous accablent pour lui procurer son bien-être, et de la prudence avec laquelle vous agissez pour déjouer les malveillans, qui, déguisés sous tant de différentes formes, ne cherchent qu'à nous

tendre des embûches de toutes espèces pour nous faire perdre la liberté que nous n'avons acquise qu'au prix du sang de nos frères.

Nous savons que les révolutions entraînent à leur suite des troubles et des désordres, auxquels il faut une prudence plus qu'humaine pour en connoître la source, empêcher les progrès et détourner ou suspendre la foudre et les carreaux qui en procèdent.

Appelés aux places que vous occupés par la voix du peuple qui est celle de Dieu, loin d'échouer dans les mesures que vous prenez dès qu'il est votre appui, l'orgueil et l'envie feroient de vains efforts pour empêcher le succès de vos entreprises; et les esclaves des tyrans, victimes de leurs abjectes idôles, périront de rage en mordant la poussière.

Délivrés du joug de la féodalité, des impôts, gabelles, droits des aides, et de tant d'autres sucjestions sous lesquelles nous étions courbés et presque écrasés, pourrions-nous refuser le faible tribut de reconnoissance dont nous sommes capables, à l'auguste assemblée de nos représentans, qui ne cesse de sacrifier ses peines et ses veilles, et dont plusieurs des membres respectables qui la composent ont été presque victimes de la cabale et de l'intrigue, pour avoir travaillé sans relâche à nous remettre dans nos droits naturels et imprescriptibles, en nous affranchissant de l'esclavage et des servitudes, inventés par les satellites des tyrans pour dégrader l'espèce humaine ?

Non, citoyens, loin de nous y refuser, nous nous empressons, non seulement de bénir vos travaux immortels, mais encore d'aider, de nos faibles lumières, ceux de nos frères qui, par deffaut d'éducation et de jugement, ne reconnoissent pas la justice et l'équité de vos décisions, afin que, tous unanimement, n'ayant pour guide que la loi, nous puissions vivre dans une parfaite concorde et une entière fraternité.

Loin de nous ceux qui, par égoïsme ou par attachement aux anciens préjugés, voudroient s'isoler de la masse générale; s'il s'en trouvoit malheureusement parmi nous, nous n'insisterions pas moins pour les engager à rester à leur poste jusqu'à l'entière stabilité de la République française, jusqu'à ce qu'ils ayent extirpé tous les monstres qui ne cherchent qu'à la dévorer.

Ce sont là, citoyens, les vœux d'une petite parcelle de la grande famille, qui, comme il y a tout lieu de le croire, s'aggrèrera, par la suite, autant d'individus qu'il y a d'êtres sensibles et reconnoissans, pour ne plus composer, de tant de parties, qu'une seule masse républicaine, un seul corps mu du même esprit. Guidés par la même loi, elle y sera si scrupuleusement soumise que les ennemis des Français, qui ont osé les déclarer athées et impies, conviendront, malgré eux, que l'obéissance aux lois de l'Etat est un hommage à la divinité.

Oui, citoyens, nous réitérons le serment, que nous avons fait, de vivre libres ou de mourir pour notre liberté, pour le maintien des lois, et celui du bon ordre. Nous avons juré de ne reconnoître d'autres culte que celui de la raison, de reconnoître un être suprême, un Dieu tout puissant, au gré duquel tout le spectacle de la nature paroît et disparoît alternativement pour notre utilité et pour notre agrément.

(1) C 313, pl. 1249, p. 27; Bⁱⁿ, 29 therm. (1^{er} suppl¹). Mentionné par J. Sablier, n^o 1495.

(2) Seine-Inférieure.

(3) C 316, pl. 1266, p. 14. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹).